



Département du Val d'Oise

Arrondissement de Sarcelles

SN

**DECISION DU MAIRE n° 2022/311**

**Modification n°9 – Marché de restauration du clos et couvert de l'Eglise Saint-Didier à Villiers-le-Bel  
Lot n°1 « Maçonnerie, pierre de taille, sculpture, consolidation décors pierre »  
Marché n°019/038**

Le Maire de la Commune de VILLIERS LE BEL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et suivants,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020 portant élection de Monsieur Jean-Louis MARSAC en qualité de Maire,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil municipal au Maire,

VU l'arrêté n°300/2020 en date du 15 juillet 2020 portant délégation à Madame Laetitia KILINC des marchés publics,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la décision n°2019/123 en date du 03 mars 2019 décidant la conclusion du marché de restauration du clos et couvert de l'église Saint-Didier à Villiers-le-Bel - Lot n°1 « Maçonnerie, pierre de taille, sculpture, consolidation décors pierre » entre la Ville et la société SAS CCR, ZA du Paradis, 15/17 Avenue Elie Baylac, 95660 CHAMPAGNE SUR OISE, BP 40005,

VU les modifications n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 audit marché.

VU l'ordre de service n°1 qui a affermi la tranche optionnelle pour un début d'exécution au 1er février 2021 et pour un montant de 745 035,17 € HT soit 894 042,20 € TTC.

CONSIDERANT l'ordre de service n°15 de la tranche optionnelle qui prend en compte la nécessité de faire une surlocation des installations de chantier pour la période du 16/05/2022 au 31/07/2022

CONSIDERANT l'ordre de service n°16 de la tranche optionnelle qui prend en compte la nécessité de réaliser des travaux relatifs au COVID 19 pour la période du 16/05/2022 au 31/07/2022.

CONSIDERANT l'ordre de service n°17 de la tranche optionnelle qui prend en compte la nécessité de faire des travaux de restauration du porche d'accès des abords Est.

CONSIDERANT l'ordre de service n°18 de la tranche optionnelle qui prolonge le délai d'exécution des travaux au 12 septembre 2022.

**DECIDE**

**Article 1** – Il sera conclu une modification n°9 au marché 019/038 de restauration du clos et couvert de l'Eglise Saint-Didier à Villiers-le-Bel - Lot n°1 « Maçonnerie, pierre de taille, sculpture, consolidation décors pierre » ayant pour objet de faire une surlocation des installations de chantier pour la période du 16/05/2022 au 31/07/2022, de réaliser des travaux relatifs au COVID 19 pour la période du 16/05/2022 au 31/07/2022, réaliser des travaux de restauration du porche d'accès des abords Est et de prolonger le délai d'exécution des travaux au 12 septembre 2022.

**Article 2** – Le montant de la modification n°9 s'élève à 15 743,27 € HT soit 18 891,92 € TTC, ce qui porte le montant dudit marché à 2 227 443,78 € HT soit 2 672 932,54 € TTC.

**Article 3** - La présente modification n°9 prendra effet dès la notification.

**Article 4** –Le Directeur Général des Services de la Mairie est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et dont une ampliation sera remise à M. le Sous-Préfet de Sarcelles.

A Villiers le Bel, le **19 SEP. 2022**

Le Maire,  
Jean-Louis MARSAC  
Pour le Maire, L'Adjointe  
Laetitia KILINC

